puissant que tous les remèdes de la médecine...

Et, tendant la main à sa chère femme, il ajouta :

— Tu me pardonnes ce coup de tête ?... Que veux-tu !... J'ai l'amour de mon pays dans les moelles !... Je vous aime bien tous les deux, ton enfant et toi... mais il me semble que vous m'aimeriez moins si j'avais agi autrement !...

— Mon bon et cher mari !... répondit Catherine... je suis fière de toi !... et je ne demande à Dieu qu'une chose, c'est que ton fils te ressemble toujours en tout !...

— J'ai aujourd'hui toutes les joies !... murmura le blessé qui, affaibli par ce dialogue, se tut en faisant signe qu'il était assez d'émotions pour un jour...

* *

Trois années se sont passées...

Charles Landois a repris ses travaux de culture, et ses blessures se sont, peu à peu, cicatrisées...

Il a été, pendant plusieurs mois, entre la vie et la mort à la suite de son acte d'héroïsme, mais les soins dévoués dont sa femme l'a entouré et l'influence heureuse causée par la joie éprouvée en recevant un ruban rouge si vaillamment gagné, ont fini par avoir raison de la maladie...

La mort, longtemps penchée à son chevet, prête à happer une proie que le destin avait paru lui tendre, s'était définitivement enfuie, et la hideuse fée des deuils ne semblait pas devoir revenir de sitôt, lorsque l'hiver vint attrister de nouveau le foyer du fermier..

Catherine reçut, un matin, la brusque attaque d'une bourrasque de neige qui l'atteignit en plein champ, loin de son habitation, alors que, sous les efforts d'un travail actif, des gouttes de sueur perlaient à son front...

Elle regagna son domicile sous l'impression d'une sensation de froid intense. Le lendemain, une bronchite se déclara... Le médecin, appelé tardivement, s'employa de son mieux... mais la maladie fit de rapides progrès, et, sans que l'heure des implacables désespérances fût encore sonné, la guérison de la pauvre Catherine devenait une question grosse d'inquiétudes. Tous les matins à l'école, le petit Louis, comprenant que sa mère souffrait, et se sentant, le pauvre petit, impuissant à lui venir en aide...

* *

Chaque année, aux époques joyeuses de Noël, les arbres des grands bois ressemblent vaguement à des squelettes aux gestes tragiques qui balancerraient dans le vide leurs bras décharnés...

Les tourbillons de neige et la bise âpre et mordante ont effiloqué lentement, graduellement, sous leurs assauts répétés, le coquet manteau doré dont l'automne avait paré les branches...

Le seigneur des bois, en revenant chaque année, apporte avec lui quelques joies pour les riches, un surcroît de douleurs pour les pauvres...

Aussi n'est-elle pas gaie pour tout le monde, la nuit de Noël...

Aux uns, elle donne l'occasion des ripaillades dans l'âtre et des gais réveillons où la chanson du boudin sur le gril se marie au doux ronronnement du bois brûlant pleurant le long des chenets...

Aux autres, elle apporte la tristesse des comparaisons, le sentiment des grands abandons, et, par suite, une impression plus intense, plus douloureuse, des misères supportées...

Comme dit le vigoureux poète Richepin en parlant des déshérités de la vie :

. . . . . .

Eux aussi voudraient bien un peu
Boire à la santé du bon Dieu
Mais Dieu n'a n'eu mis sans leur verre.

Mais revenons à notre récit...

La veille de Noël, l'enfant de Catherine, en sortant de l'école, marchait plus vite que d'habitude.

Il avait sur le visage une sorte d'expression joyeuse qui se traduisait de temps en temps par un doux rire perlé, sous l'influence des pensées qui montaient en sa petite cervelle...

Par instants, il courait presque, tant il avait hâte de revoir sa chère maman...

Quand il entra dans la chambre de cette dernière, celle-ci reposait, les yeux mi-clos, n'éprouvant ni aggravation ni diminution de son mal.

Il eût été néanmoins permis de penser que quelque doux rêve traversait son sommeil ; car, par instants, ses lèvres esquissaient un vague sourire... On eût dit qu'un séraphin des larges espaces venait lui chuchoter à l'oreille ou ne sait quelles choses consolantes.

L'enfant ne se demanda pas s'il allait troubler le sommeil de la malade...

Il avait, pour l'instant, bien d'autres préoccupations.

Le petit grimpa comme il put sur le lit, s'approcha de sa maman, et, après l'avoir embrassée, lui dit :

— Moi, mère chérie, je vais te guérir... Le médecin ne sait pas... mais, moi, je sais !...

La mère, un peu étonnée, embrassa d'abord son chérubin et lui dit :

— Où t'a indiqué un remède ?...

— Oh ! non !... je l'ai trouvé tout seul !... Tu vas voir... je vais t'expliquer !...

Et l'enfant, gravement, après une pause, reprit :

— Tu te rappelles quand papa était si malade et que des soldats l'ont apporté ?... Eh bien ! il a guéri et il m'a dit lui-même que c'était parce qu'on lui avait donné la croix !... Alors, moi, j'ai bien travaillé, petite mère, et j'ai gagné aussi la croix à mon école... Alors, je te la donne et tu vas guérir !...

Et le bon petit gars, faisant ce qu'il avait vu faire à son père, attacha avec une épingle, à la hauteur de la poitrine, sa croix d'écolier sur le drap recouvrant sa maman !...

Quand il eut fini, il dit à sa mère, dont les yeux s'emplissaient de larmes sous l'empire de l'émotion maternelle qui lui étreignait le cœur :

— Oh ! tu sais !... je l'ai bien gagnée !... J'ai travaillé tant que j'ai pu !... Je voulais être le premier de ma classe pour avoir la croix !...

Et il continua :

— Le petit Noël doit venir cette nuit... Je ne mettrai pas mon soulier dans la cheminée... Alors, il cherchera... il verra ta croix... et il se dira que c'est toi qui as été bien sage... alors, il te guérira... voilà !...

* *

Et la maman guérit, ce qui prouve bien que Noël écoute parfois les prières des petits enfants...

Eug. LAGRILLIÈRE-BEAUCLERC.

ŒUVRE D'ORIENT

SON 70e ANNIVERSAIRE

Nous revenons sur cette cérémonie qui s'est déroulée dans le cadre somptueux de l'église de La Madeleine. Il s'agissait de célébrer une œuvre catholique générale, née en 1856, pour l'Union des Eglises, pour présenter à toutes les Eglises chrétiennes orientales un appel à la réconciliation dans l'unité catholique. Il y a soixante-dix ans, Lavicerie, premier directeur de cette Œuvre d'Orient, y trouva sa magnifique vocation d'apôtre. Depuis cette date, cette association générale a continué sa fonction auprès des diocèses de France et du monde pour leur demander des ressources et auprès des missionnaires pour leur transmettre les aumônes concentrées chaque année.

Cette œuvre, universellement connue, ne pouvait pas fêter son soixantième anniversaire qu'en grand appareil. Son Eminence le cardinal archevêque de Paris présidait la cérémonie. NN. SS. Crépin, Chapelle, Balmès; Mgr Lazier, directeur général de l'Œuvre d'Orient, de nombreux prélats, des supérieurs d'ordres religieux, entouraient l'Eminentissime président qui, pour être allé les encourager sur place, a pesé l'immense valeur des missions orientales. En tête de l'assistance un diplomate, représentant le Gouvernement de la France. Et puis le maréchal Franchet d'Esperey, le général Weygand, le général Debaruy; les amiraux Touchard, Merveilleux du Vignaux, Besson, Monnet, Derrière, MM. Doumergue, le baron d'Anthouard, etc., membres du Conseil de l'Œuvre.

Mgr Tissier, évêque de Châlons-sur-Marne, a présenté l'Orient de l'histoire, des Eglises primitives, des grands conciles, des docteurs, des saints. Ensuite il a fait descendre son auditoire, avec lui, dans la nuit des défaillances orientales, des hérésies, du schisme, de l'Islam. Mais l'orateur nous a fait sortir de ces ombres en nous montrant tout à coup les plus belles espérances préparées par les missions orientales.

L'ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE DEPARTEMENTAL D'HABITATIONS A BON MARCHE DU NORD

M. Georges Petit est élu

Jeudi après-midi a eu lieu, en présence de MM. Leroy, secrétaire général de la Préfecture; Gérardin, conseiller municipal de Lille; Huet, chef de division, et Marey, chef de bureau, le dépouillement des bulletins de vote pour l'élection d'un représentant des sociétés de secours mutuels du Nord au sein du Conseil d'administration de l'Office départemental.

En voici les résultats :

898 sociétés inscrites; 611 votants; 597 suffrages exprimés.

M. G. Petit a été élu avec 555 voix. Ont obtenu : M. Louis Deschamps, président des Anciens sous-officiers de Roubaix, 19 voix; MM. Sinaeve, d'Halluin, 14 voix, et Dubois, président de la « Mutuelle Nadaud », de Roubaix, 4 voix; divers, 5 voix.

Le drame du Centre de réforme à Lille

La rosette pour le médecin-major Moy

Paris, 24 décembre. — Est inscrit à la suite du tableau de concours pour officier de la Légion d'honneur :

Service de Santé: Maurice-Eugène Moy, médecin-major de 1re classe au Centre de réforme de Lille.

L'état du blessé

L'état du médecin-major de 1re classe Maurice Moy est de plus en plus satisfaisant. Toutefois, l'officier demeure toujours en traitement à l'hôpital militaire et toute visite lui est encore interdite.

Le Parquet n'a donc pu l'interroger sur le drame.

LE CRIME DU QUESNOY

LES FUNÉRAILLES DE LA VICTIME

Hier, vendredi, à 10 heures, ont eu lieu les funérailles de M. Renard. La levée du corps se fit à la chapelle de l'Hospice.

La dépouille mortelle fut conduite à l'église, où une messe fut célébrée. Une foule recueillie suivait le cercueil. Mme Renard et sa fille conduisaient le deuil. On remarquait la présence de nombreuses personnalités.

M. le Contrôleur de l'Enregistrement, dans un discours très ému, rappela les belles qualités du disparu, relatant les services qu'il avait rendus et rappelant ses brillants débuts.

M. Guiral, contrôleur des Contributions directes, adressa un dernier adieu à son regretté camarade.

Le corps a été ensuite déposé dans un wagon à destination d'Allières (Rhône).

Mme Renard a regagné Paris dans la soirée.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI SAMEDI 25 DECEMBRE :

Aujourd'hui, Noël; demain, saint Jean.

359e jour de l'année.

Soleil: Lever, à 7 h. 45, coucher à 15 h. 37.

Lune : Pleine du 19, dernier quartier le 27.

Bulletin météorologique pour la journée du 23 (Région Nord) : Assez beau temps, nuageux avec éclaircies; vent du Sud sur Nord-Est, 3 à 4 m.; température stationnaire, minimum, —5°.

Caisse d'Epargne : Caisse fermée.

Pharmacien de garde : MM. Verdin, 30, rue de la Vigne; Benoit, 45, rue de l'Ouest.

11 h. 30, église Sainte-Elisabeth : Audition du Cercle Symphonique Roubaisien.

A 19 h. 30, Café Pandore : Arbre de Noël de l'Amicale des Employés de l'Industrie Textile; à 13 h., banquet.

A 14 h., Café Dubois, rue du Chemin-de-Fer : Banquet de l'Orphéon des Anciens Combattants et Soldats.

A 20 h. 30, Hippodrome-Théâtre : Série annuelle du Concert Noyal.

A 20 h. 30, Casino-Théâtre : « La Sirène bouchée ».

CHAMBRE DE COMMERCE DE ROUBAIX

Nous publions ci-dessous la suite du compte-rendu sommaire de la réunion du 22 décembre :

TAXE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES A L'EXPORTATION

Lorsque fin 1924, il fut question pour équilibrer le budget de créer une taxe de 1.50 % sur le chiffre d'affaires à l'exportation, la Chambre de commerce de Roubaix se montra rigoureusement hostile à cette mesure qu'elle considérait comme constituant un élément de faiblesse, pour notre commerce national, dans la lutte qu'il avait à soutenir contre la concurrence de nos rivaux à l'étranger.

Dans des lettres qu'elle écrivait les 8 et 20 octobre 1924, à M. le Ministre du Commerce et à M. le Ministre des Finances, elle disait que la taxe projetée ajoutée aux impôts de tous ordres grevant l'industrie, mettait celle-ci en présence de prix de revient plus élevés pour ses produits et l'obligeait, par suite, à baisser ses prix de vente, au risque de perdre sa clientèle d'exportation, qu'elle avait conquise à force d'activité et de persévérants efforts.

Elle faisait ressortir l'erreur économique qui consiste comme à l'ombre de cette taxe, dont le produit éventuel était loin de compenser le préjudice que faisait craindre son application.

Il peut être permis à un pays, surtout en gênant, de prendre des mesures fiscales spéciales de protéger son commerce et son industrie, contre l'invasion des produits étrangers, mais élever sous la forme d'une taxe à l'exportation une barrière qui empêche ou contrarie tout au moins ces exportations, est une hérésie qui en heurtant le simple bon sens, soulève les protestations les plus justifiées.

Il n'est pas besoin de rappeler tout ce qui fut dit et écrit à cette époque contre la taxe à l'exportation. L'opposition qu'elle soulevait partout était d'autant plus vive que le danger qu'elle faisait courir à la production française était plus apparent.

Il ne fut, hélas, pas tenu compte de cet état d'esprit. Les lois du 4 avril, 3 et 12 août 1926, instituèrent et la taxe sur le chiffre d'affaires à l'exportation fut appliquée et tout ce qu'elle faisait craindre s'est réalisé au détriment du pays. La hausse prévue des prix de revient et de vente s'en est suivie la concurrence étrangère en a profité en redoublant d'efforts pour nous supplanter partout où elle l'a pu, la faveur s'étant quelque peu détournée de nos produits et le résultat en a été que pendant que le poids de nos importations de matières premières perdait sensiblement de son importance, celui de nos exportations de produits fabriqués faiblissait de plus de 40.000 tonnes, pour chacun des mois de septembre et d'octobre 1926. Que nous réservent les mois de novembre et décembre dont nous ne connaissons pas encore les résultats?

L'amélioration du franc est sans doute pour quelque chose dans le fléchissement du poids des importations de matières et des exportations de produits fabriqués, mais elle n'en est certainement, ni la cause unique, ni même la cause principale. Ce sont les conditions moins avantageuses que la taxe à l'exportation permet de faire à la clientèle étrangère, qui en sont responsables pour la plus grande part.

Pour sauver la situation, il convient de rendre aux exportations leur liberté de mouvement en les dégageant des entraves fiscales qui en empêchent le développement.

C'est pourquoi la Chambre de commerce de Roubaix se référant à ses résolutions antérieures, sollicite la suppression immédiate de la taxe à l'exportation qui est nuisible aux intérêts de l'industrie et du pays tout entier.

CONSULAT BRITANNIQUE A LILLE

M. Wentworth Martyn Gurney vient d'être nommé consul de S. M. Britannique, à Lille, avec juridiction sur le département du Nord.

CHEMINS DE FER

Suppression de certaines réductions dont bénéficient les marchandises exportées

Par une délibération récente, la Chambre de commerce de Roubaix a élevé une protestation contre les propositions que les grands réseaux de chemins de fer ont soumises à l'homologation de M. le Ministre des Travaux publics, à l'effet de supprimer ou de diminuer les réductions de tarifs accordées au transport par fer, des marchandises destinées à l'exportation.

Les Compagnies de chemins de fer jugeant leurs propositions inopportunes, les ont retirées.

CADEAUX, Bijoux, Montres, Orfèvrerie, Objets d'Art. AU CŒUR D'OR, Roubaix. 19415

L'ARBRE DE NOEL de la Fraternelle des Combattants Roubaisiens

Le Comité nous prie de rappeler aux enfants qui se sont fait inscrire pour participer à la distribution des jouets de Noël, qu'elle aura lieu lundi prochain 27 décembre, de 14 à 16 heures, dans la Salle des fêtes de la rue de l'Hospice.

Afin de garder le bon ordre nécessaire dans des distributions aussi importantes que celle de cette année, qui comporte plus de 2.400 jouets, les porteurs de cartes vertes se présenteront de 14 à 15 heures et les porteurs de cartes rouges de 15 à 16 heures; ces heures sont celles indiquées sur les cartes délivrées lors de l'inscription.

Le président prie MM. les Administrateurs libres ce jour-là, de vouloir bien être présents à la distribution.

HALLE FLIPO. Grande baisse : très bon café, 22; Hollande, 12; Biscuits 7 à 11; Beurre, 22.30, extra 23.65 et 28. Pain d'épices 6,25. 6064

LES OPÉRATIONS de la Caisse d'épargne de Roubaix en 1926

La réunion générale annuelle des directeurs de la Caisse d'Epargne de Roubaix et des succursales s'est tenue ces jours derniers, sous la présidence de M. Bonami Wibaux, président.

Il ressort de l'état succinct des opérations que l'année 1926 se caractérise par une nouvelle augmentation de 14 millions, élevant, de ce fait, le solde actuel à 118.752.116 fr. 88 et le nombre de déposants à près de 60.000 ce qui indique que cette administration continue à bénéficier largement de la plus entière confiance du public épargnant; cette faveur est, du reste, pleinement justifiée par les multiples avantages et une organisation, toute moderne qu'elle offre à sa nombreuse clientèle.

Voici, résumés en quelques lignes, les résultats de l'exercice 1926 :

Au 1er janvier 1926, il était dû à 58.254 déposants	104.191.249 40
Il a été reçu pendant l'année	46.843.524 80
Ensemble	151.034.774 20
Il a été remboursé (compris tous frais paiement)	36.871.895 15
Reste donc	114.162.879 05
auxquels il faut ajouter les intérêts à capitaliser au 31 décembre 1926, soit	4.589.035 83
De sorte que le solde du 31 décembre à 59.822 déposants s'élève à	118.752.116 88

Donnant pour l'année 1926 une augmentation de 1.568 déposants et une augmentation de solde de 14.560.867 48

Le remarquable rapport de M. Wibaux est des plus suggestifs. Il nous donne d'intéressants commentaires sur la marche de l'épargne et sur les faits saillants qui ont marqué cet exercice 1926. Nous ne pouvons, du reste, mieux faire que d'en reproduire quelques extraits :

Ces résultats eussent été de beaucoup supérieurs, si nous n'avions eu le passé difficile de la seconde quinzaine de juillet; par suite d'événements politiques qui avaient sorti le cours de la livre, en deux jours, au delà de 243 francs, un commencement de panique eut pour résultat de nous faire rembourser, dans une période très courte, des sommes importantes; heureusement, une orientation politique nouvelle réussit à ramener rapidement la confiance et, par là même, à enrayer l'affolement qui semblait s'être généralisé dans toute la France. Malheureusement, combien ont retiré leurs capitaux de nos caisses pour les investir en des emplois de pure fantaisie; certains, croyant à la décadence irrémédiable du franc papier, se sont empressés de matérialiser leurs billets en achetant n'importe quoi à n'importe quel prix, occasionnant de cette manière la vie toujours plus chère, par des approvisionnements exagérés, ou par des futilités, des achats de luxe inutiles. Ce progrès à rebours qui résultait d'un état d'esprit fâcheux ne pouvait qu'engendrer de pénibles déceptions; on aurait pu faire remarquer à ceux qui raisonnaient de cette manière, en croyant se couvrir contre une baisse éventuelle de la monnaie, que leur sécurité était des plus illusoires. Combien — et ceci est encore plus grave — ont désappris la vertu de l'épargne, alors que dans les heures sombres que nous traversons, la nécessité de favoriser l'épargne s'est révélée plus impérieuse que jamais.

Un autre facteur qui a également pesé sur les remboursements en novembre et décembre, c'est l'attrait de la prime dont les déposants belges de la frontière qui voulu bénéficier en liquidant leur compte, pour valoriser chez eux leur avoir au cours du belga vers 360-400 environ.

Dans l'examen de nos tableaux statistiques, il semble résulter que les dépôts de petites sommes tendent de plus en plus à diminuer : c'est la conséquence du développement du goût des sports et des plaisirs parmi les jeunes qui n'ont plus la moindre notion de l'épargne. Nos vieux ouvriers, ceux qui s'imposaient l'épargne hebdomadaire ou mensuelle, ne sont plus suivis par la nouvelle génération; les pères de famille nombreuse peuvent invoquer les dures conditions de la vie, mais à côté d'eux, combien de ménages sans enfants, de jeunes gens, employés, ouvriers d'industrie ou domestiques pourraient économiser et préparer ainsi leur avenir, amasser un pécule et se créer une situation.

Il est bien exact et on ne saurait trop le redire que, pour combattre les effets funestes de certaines théories, il y a des principes fondamentaux dont on ne peut se départir; il convient de rappeler, une fois de plus, que le travail et l'économie sont les seules sources de la richesse et que la pratique de ces vertus doit être secondée par beaucoup d'ordre et de méthode, par un effort constant et l'application volontaire de restrictions.

M. Wibaux exprime ensuite à MM. les directeurs de Roubaix et des succursales ses sentiments de gratitude pour l'utile concours et la précieuse collaboration qu'ils ne cessent de prodiguer en vue de se rendre utiles à leurs concitoyens et il manifeste très sincèrement au personnel toute la satisfaction que le Conseil éprouve pour l'empressement et la bonne volonté qu'il a apporté pour mener à bien les opérations de l'année 1926.

En terminant ce compte-rendu, nous ne pouvons mieux faire qu'exprimer à M. Sherpereel, le distingué directeur de la Caisse d'Epargne de Roubaix, les sentiments de reconnaissance et de respectueuse sympathie que professe à son endroit la population roubaisienne, à laquelle il a rendu les plus grands services.

UN BON TUYAU. — A l'occasion des Fêtes, et avant inventaire de fin d'année, le DAMIER, 113, rue de Lannoy, est heureux d'annoncer à sa nombreuse clientèle qu'il sera fait une grande Vente Réclame. Superbes occasions. Prix avantageux en papiers peints, toiles cirées, brosses, éponges, etc.... 31597

Le service du Conditionnement va s'enrichir d'un nouvel organisme

L'« Institut de contrôle, d'études et de recherches » sera inauguré le 10 janvier par M. le ministre du Commerce

La Chambre de commerce de Roubaix va procéder prochainement à l'inauguration des nouveaux locaux et aménagements dont elle vient de doter ses Conditions publiques des matières textiles. Il s'agit en réalité, d'une organisation importante, extrêmement intéressante pour l'industre textile française tout entière, puisqu'elle est la mise sur pied d'un véritable « Institut de contrôle, d'études et de recherches » pour tous les approvisionnements et produits de cette industrie. Entre les salles du Pandect, siège du « Laboratoire de nos Conditions publiques », où, par exemple, de l'école de « Conditionnement », qui fournissent depuis 1905 des ouvriers chimistes spécialement de chanvre et de fibres textiles végétales.

Pour ceux ayant l'intuition d'un tel organisme, la Chambre de commerce de Roubaix a considérablement élargi sa fonction en le mettant à même d'effectuer toutes espèces d'analyses sur tous les produits et approvisionnements de l'industrie textile.

Partant de là, son rôle s'est étendu à la « recherche » proprement dite par l'étude des défauts de fabrication et des moyens d'y porter remède.

Arrivé à ce stade, le laboratoire avait besoin de locaux, d'aménagements et de matériel. La Chambre de commerce vient de les lui donner en le recréant pour ainsi dire, sur une large base, qui puisse lui permettre de se développer et de se hausser jusqu'à être pour la France, ce que sont à l'étranger les grands organismes similaires. Il y a été réalisé entre autres choses, une très importante installation en vue de l'étude des questions d'hygrométrie dans le domaine du textile, conçue d'une façon tout à fait nouvelle, sur les propres données de la Chambre de commerce et qui est actuellement sans équivalent dans le monde entier.

Ce nouvel organisme qui est appelé à rendre de très grands services à l'industrie textile de notre région sera inauguré le 10 janvier prochain, sous la présidence de M. le Ministre du Commerce.

Nous félicitons chaudement en cette occasion les dirigeants de la Chambre de commerce de notre ville qui ne ménagent aucun effort pour doter notre industrie des laboratoires perfectionnés de recherches qui lui sont indispensables pour lutter efficacement contre la concurrence étrangère.

LE CONSEIL DE REVISION

Les opérations du Conseil de révision concernant les jeunes gens de la classe 1927 et des ajournés des classes 1924, 1925 et 1926 du canton de Roubaix-Ouest, ont eu lieu vendredi, à l'Hôtel de Ville, salle des adjudications.

La séance, commencée à 9 h. 30, s'est terminée vers midi 30.

Le Conseil était présidé par M. Leroy, conseiller de Préfecture, assisté de MM. le colonel Bossut, faisant fonctions de général-adjoint au général commandant la 1re région; Adolphe Lorthioir, conseiller général, maire de Lys-lez-Lannoy; A. Chuffart, conseiller d'arrondissement; le lieutenant-colonel Lamauche, commandant le Bureau de recrutement de Lille; Henri Watremez, adjoint au maire de Roubaix; Louis Seigneur, maire de Croix; Destailleur, maire de Wasquehal; Fernand Cerisier, chef du bureau militaire de la Préfecture, et Pierre Braskamp, chef du bureau militaire de la Mairie de Roubaix.

Cinq cent trente jeunes gens ont été examinés.

Le service d'ordre était assuré par la gendarmerie et la police municipale, sous les ordres de MM. l'adjudant Bégaint, commandant la section de gendarmerie de Tourcoing, et Desmettre, commissaire central de police.

TOUTE PERSONNE qui désire se meubler confortablement et luxueusement, d'un genre sobre, doit visiter les magasins A. DE BEYNE, 167-169, rue Pellart (près de l'église du Sacré-Cœur), à Roubaix. 31586

LE COMITÉ DE L'ARBRE DE NOEL A L'HOPITAL DE LA FRATERNITÉ. — Par une délicate attention en faveur des déshérités de la fortune, le Comité de l'arbre de Noël s'est rendu, vendredi après-midi, à l'hôpital de la Fraternité, faire une distribution de jouets aux petits malades et d'objets utiles aux mères de nouveau-nés. M. Emile Fournier, l'aimable président, accompagné de MM. Théophile Desbonnets, Henri Lepaul, Henri Lemaire, Surantyn et Jules Vroman, membres du Comité, sont allés, en compagnie de la sœur directrice, dans les salles des petits garçons, des fillettes et à la Maternité. A chacun des petits hospitalisés, des jouets ont été donnés; aux mamans, des layettes et divers objets ont été remis.

On conçoit la joie que ces enfants ont éprouvée en recevant ces divers cadeaux.

Emues de cette charmante visite, les mamans ont adressé un grand merci aux membres du Comité de l'arbre de Noël.

A L'OCCASION DES FÊTES DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN, les Galeries Sainte-Anne offrent à leur aimable clientèle de nombreux cadeaux pour tout achat à partir de 25 fr. Ces cadeaux seront exposés à l'étalage. 31582d

RETOUR DES CORPS DES SOLDATS MORTS POUR LA PATRIE. — Vendredi sont arrivés, en gare de Roubaix, les corps des soldats Jean Lécaillon, du 84e R. I., décédé à Beauséjour, le 16 février 1915, et Emile Vandecasteele, du 50e R. I., décédé à Neuville-Saint-Vaast, le 30 octobre 1915, dont les familles ont sollicité le retour en vue de leur réinhumation définitive dans le terrain spécial du cimetière de notre ville.

La reconnaissance des corps a été faite par M. Henri Thérin, adjoint au maire, accompagné de M. Richard, commissaire de police du 1er arrondissement. Ils ont été transportés ensuite au Dépositoire de la rue Isabeau-de-Roubaix, par les soins de la Compagnie des sapeurs-pompiers.

LE CHIFFRE D'AFFAIRES ne baisse pas chez les commerçants avisés qui vendent les vins et liqueurs réputés, ainsi que le nouvelle bière mixte 4e couvert, de la Brasserie Roubaisienne. 600

FÊTE DE NOEL DE L'ŒUVRE DES CATÉCHISMES. — La fête traditionnelle de Noël, offerte par l'Œuvre des catéchismes aux familles de la ville, aura lieu cette année le lundi 3 janvier, à 15 h., 34, rue Richard-Lenoir.

Dans la pastorale « Au Pays des cigales », de jeunes Arlésiennes chanteront l'amour du pays natal, et de mignonnes Pierrettes exécuteront leur plus jolis ballet, « Au clair de la lune ». La seconde partie du programme comprendra trois tableaux de l'enfance de Jésus : « La Nativité », « la Présentation au Temple », « l'Atelier de Nazareth », trois épisodes de la vie cachée mis à la portée des enfants qu'on désire voir très nombreux à la représentation.

La location est ouverte chez Coupleux-Lefebvre, rue Nain (Tél. : 15.07), du lundi 27 décembre au dimanche 2 janvier. Prix des places : 5 fr. et 3 fr.

NOEL! NOEL! LES GALERIES MAMAN LOUISE vous invitent à visiter la nouvelle installation. Entrée libre. Choix immense, prix très bas. 179, rue de Lannoy, Roubaix (Car C. arrêt à la porte). 31602

P. CORDONNIER, r. Notre-Dame. Peintures laquées, incrustations, linoléum. T. 1006.

MORT DES SUITES DE LA GUERRE. — On annonce la mort en son domicile, angle des rues de l'Ommelet et Pellart, de M. Eugène Delnatte, décédé des suites de la guerre.

Le Conseil d'administration de l'Union des Mutilés et Réformés prie tous ses membres disponibles d'assister aux funérailles, qui auront lieu lundi, à 9 h. 30, en l'église du Sacré-Cœur. Rassemblement à la maison mortuaire, à 9 h. 15.

CHAUSSEZ VOUS chez Boucau, 5, r. P.-Motte.

LES FÊTES DE NOEL AU « TIR NATIONAL ». — Nous rappelons qu'à l'occasion des fêtes de Noël, le T.N.R. offre à tous ses sociétaires des diverses catégories, en son stand des Trois-Ponts, deux compétitions intéressantes, qui auront lieu aujourd'hui samedi et demain dimanche, de 9 h. à 12 h. 30 et de 14 h. à la nuit. Le championnat de tir réduit du T.N., trois épreuves additionnées de dix balles chacune, à 50, 20 et 12 mètres; le tir des coquilles, par séries renouvelables de cinq balles au Lebel, à 20 mètres pour les hommes; à 12 mètres, à la scolaire pour les dames. Chacun des participants aura droit à une coquille, auxquelles s'ajoutent les prix d'honneur.

MESDAMES, essayez l'« Ephémère », plus pratique et plus simple que tout autre système. — En vente Maison Robillez-Verdonck, 50, Grande-Rue, Roubaix. 31037

A L'AMICALE DE LA POLICE. — Le personnel de la police était réuni vendredi, à 19 h., au café des P.T.T., rue du Vieil-Abreuvoir, en vue de présenter ses adieux à MM. Ducatillon et Dewambrechies, inspecteur et sous-inspecteur, admis à la retraite sur leur demande, et de féliciter trois braves qui viennent d'obtenir du Gouvernement la médaille d'honneur et des récompenses de la fondation Carnegie.

M. Desmettre, l'aimable commissaire, avait tenu, pour prouver tout l'intérêt qu'il porte à l'Association amicale de la police, à présider cette belle manifestation.

MM. Flament, Fisher, André, commissaires de police, ainsi que M. Blanchart, adjudant de gendarmerie, avaient également voulu témoigner par leur présence la sympathie qui les unit à cette association.

M. Louis Desreumaux, l'actif président de l'Amicale, après avoir donné lecture de quelques lettres d'excuses, se fait l'interprète de tous ses collègues pour adresser à MM. Ducatillon et Dewambrechies les vœux les plus sincères à l'occasion de leur retraite. A chacun d'eux, un souvenir est remis, ainsi qu'une gerbe de fleurs.

M. Louis Desreumaux se dit également heureux de profiter de cette belle réunion pour féliciter MM. Duhamel, brigadier; Browaeys et Desneux, de la distinction honorifique que le Gouvernement vient de leur accorder pour actes de dévouement.

Il remercie M. Desmettre, commissaire central, ainsi que MM. les commissaires, d'avoir bien voulu, par leur présence, rehausser la fête.

M. Desmettre, commissaire central, prend la parole et donne quelques explications au sujet des revendications formulées par l'Amicale et des quelques améliorations qui ont été apportées dans le service.

Le sympathique commissaire central, s'adressant aux nouveaux retraités, leur adresse ses remerciements pour la bonne collaboration qu'ils n'ont cessé d'apporter dans leur délicate fonction et les assure que dans toute circonstance ils pouvent, le cas échéant, faire appel à son concours. Il termine en leur souhaitant qu'ils jouissent le plus longtemps possible d'une retraite si bien méritée.

M. Desmettre remet ensuite à MM. Duhamel, Browaeys et Desueur, la médaille et le diplôme que vient de leur accorder le Gouvernement de la République pour les actes de courage qu'ils ont accomplis et les donne en exemple à leurs collègues.

Un chaleureux vivat est chanté en l'honneur des nouveaux retraités, ainsi que des médaillés.

Cette belle fête de famille, où la plus franche camaraderie n'a cessé de régner, s'est terminée par un concert improvisé.

Au cours de la réunion, M. le commissaire central a annoncé la nomination de MM. Hus, sous-inspecteur, au grade d'inspecteur, et Gustave Leclercq et Joseph Carrette, brigadiers, au grade de sous-inspecteurs.

Nous adressons aux nouveaux promus nos sincères félicitations.

DERNIÈRE HEURE

La ratification d'accords entre la France et l'Allemagne

Paris, 24 décembre. — M. de Margerie, ambassadeur de France à Berlin, a procédé hier, avec le ministre allemand des Affaires étrangères, à la ratification d'accords ayant pour but de hâter la terminaison des travaux des offices de compensation pour le paiement des dettes d'avant-guerre.

Ces accords avaient été négociés pendant le mois d'octobre dernier par M. Alpland, directeur de l'Office des biens et intérêts privés, et M. Richard, directeur de l'Office de vérification et de compensation de Strasbourg.

Les accords dont il s'agit permettront probablement aux offices de compensation de terminer, en 1927, la plus grosse partie de leurs travaux.

Ces accords prévoient, d'autre part, la libération des biens allemands actuellement sous séquestre, n'ayant pas encore fait l'objet d'une ordonnance de liquidation.

Une réserve a été faite, cependant, en ce qui concerne les biens allemands au Maroc, certains biens séquestrés au Togo, les concessions minières séquestrées en Alsace-Lorraine, ainsi que les biens des sociétés allemandes d'assurances sur la vie.

LE VERDICT DE LANDAU

Deux détenus libérés. — La grâce des condamnés

Paris, 24 décembre. — Le ministère de la Guerre communique la note suivante :

« Le général Doucby, commandant le 32e C.A., chef de la justice militaire dont dépend le Conseil de guerre de Landau, a fait mettre aujourd'hui, en liberté par suspension de peine, les deux condamnés seuls actuellement détenus, Kegel et Fechter, sur sa proposition transmise avec avis favorable par le général Guillaumat, commandant en chef de l'armée du Rhin.

» Le Gouvernement a décidé de proposer au président de la République la grâce des six condamnés. Le décret sera signé aujourd'hui 25 décembre. »

NOEL A PARIS

Paris, 24 décembre. — Un grand nombre de Parisiens ont, selon la tradition, réveillonné cette nuit, malgré la température. Les grandes artères ont pris de bonne heure l'aspect des grands jours de fête. Les terrasses des cafés, munies de braseros, étaient bondées et une foule considérable n'a cessé de circuler sur les grands boulevards.

Dans toutes les églises et chapelles du diocèse, les messes célébrées à minuit ont été très suivies.

D'autre part, dans les grands restaurants des boulevards et de Montmartre, le public était moins nombreux que les années précédentes.

Par contre, dans les restaurants de second ordre et dans les petits établissements, on ne trouvait plus une place libre.

On a aussi beaucoup dansé cette nuit.

UN AVION PREND FEU

Un élève aviateur tué

Niort, 24 décembre. — Aujourd'hui, à 11 h. 30, un avion piloté par un élève aviateur civil, M. Emmanuel Vedy, âgé de 19 ans, a dû atterrir brusquement sur le territoire de Luché et a pris feu. L'aviateur a été tué dans la chute et a été partiellement carbonisé. La victime effectuait son premier vol sur le parcours Rochefort-Niort-Augoulême-Rochefort.

Mgr PELT, ÉVÊQUE DE STRASBOURG, EST NOMMÉ CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR

Paris, 24 décembre. — Par décret rendu sur la proposition du président du Conseil, Mgr Pelt, évêque de Strasbourg, est nommé au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

UN EMPLOYÉ DE BIJOUTERIE ATTAQUÉ ET DÉVALISÉ EN PLEINE RUE A PARIS

Paris, 24 décembre. — Ce soir vers 19 h., un employé de bijouterie, M. Désiré Olivean, porteur d'un sac contenant 70.000 francs de bijoux, a été attaqué, rue de Turenne, par deux individus, qui l'ont dévalisé et ont pris la fuite dans une auto. Le garçon de bureau a été grièvement blessé.

UNE BIJOUTERIE PILLÉE A PARIS

Paris, 24 décembre. — Des malfaiteurs ont pillé une bijouterie à l'angle de la rue de Provence et de la rue de la Chaussée-d'Antin. Une femme a été ligotée; le téléphone a été coupé. Une enquête est ouverte.

UN VOL DE 150.000 FRANCS DE CUIR A PARIS

Paris, 24 décembre. — Des individus se sont introduits en sciant des barreaux dans une maison de cuir, au quai Jemmapes. Ils se sont emparés de